

➤ 1.4 Calendrier récapitulatif :

Le 30 mars 2026	Publication Circulaire sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale 18
Du 13 avril 2026 12h00 au 11 mai 2026 12h00	Saisie des vœux de mutation et d'affectation sur SIAM qui engage définitivement votre participation
11 mai 2026	Date limite d'envoi du dossier de demande de mutation au titre du handicap (Annexe 4) au service médical du rectorat par mail : santetravail@ac-orleans-tours.fr
11 mai 2026	Le Pôle RH envoie les confirmations de demande de mutation dans la boîte électronique I-Prof du candidat En cas de non réception du formulaire de confirmation de demande de mutation, le candidat doit se manifester auprès du Pôle RH par mail à l'adresse suivante : mouvement18@ac-orleans-tours.fr
Du 11 mai au 19 mai 2026	Le candidat envoie les pièces justificatives par mail à l'adresse suivante : mouvement18@ac-orleans-tours.fr L'accusé réception n'est pas à envoyer au Pôle RH
21 mai 2026	Affichage du barème initial dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Du 21 mai 2026 au 8 juin 2026 12h00	Phase de vérification des barèmes et demandes éventuelles de rectification par mail à l'adresse suivante : mouvement18@ac-orleans-tours.fr Candidat envoie son barème dûment signé pour confirmer sa demande de mutation sinon annulation de la participation du candidat
12 juin 2026	Affichage du barème définitif
15 juin 2026	Résultats : Communication du projet d'affectation individuellement à chaque participant sur IPROF
A compter du 16 juin 2026	Phase d'ajustement
Début septembre 2026	Phase d'ajustement suite à la carte scolaire de rentrée 2026